

Régimes d'épargne et  
de retraite collectifs

CP 11464, Succ. Centre-ville  
Montréal QC H3C 5M3

Téléphone : 1-800-242-1704

Télécopieur : 1-866-499-4480

Attention :

La Compagnie d'Assurance-Vie  
Manufacturers (Manuvie) exige  
en tout temps le formulaire  
d'inscription original rempli afin  
que les capitaux puissent être  
investis dans les plus brefs délais.

Pour transférer des capitaux au  
régime en franchise d'impôt,  
composez le  
1-800-242-1704

Avant de nous soumettre le  
formulaire d'inscription,  
veuillez faire remplir les  
champs ombragés par le  
responsable du régime (votre  
employeur).

En signant,

Je demande de participer au régime de  
retraite agréé et je consens à être lié par  
les dispositions du régime.

J'autorise également :

- le prélèvement des cotisations appropriées sur ma paie, s'il y a lieu;
- le responsable du régime, mon employeur, Manuvie, ses sociétés affiliées et ses partenaires d'impartition, tout émetteur remplaçant, les tiers administrateurs, mes institutions financières et tout intermédiaire de marché autorisé qui participent à la vente ou à l'administration du régime, du régime remplaçant ou de tout autre régime dans lequel pourraient être transférés mes droits et prestations, à échanger mes renseignements personnels (y compris mes renseignements bancaires) lorsque requis en raison de leur participation.

Je reconnais que les renseignements personnels fournis sont strictement confidentiels et uniquement utilisés, échangés et conservés aux fins du présent régime. J'atteste que, à ma connaissance, les renseignements fournis à la présente sont véridiques, exacts et complets.

Client n° : RS100894

Nom du client : EMPLOYÉ(E)S SAISONNIER(ÈRE)S ET À TEMPS PARTIEL  
DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Autorisation du responsable du régime (votre employeur)

Date d'entrée en service (aaaa/mm/jj)	Date d'inscription au régime (aaaa/mm/jj)	Province de travail
Division (nom et numéro) :	Code d'unité de négociation :	Certificat n°
Signature <b>X</b>	(en majuscules)	Date (aaaa/mm/jj)

Étape 1 – Renseignements sur le salarié

Nom	Prénom	Autre prénom (initiale)
Date de naissance (aaaa/mm/jj)	État matrimonial	Numéro d'assurance sociale (exigé par la loi aux fins de déclaration du revenu)
Adresse électronique		
Adresse (domicile)		Ville
Province	Code postal	(Travail) Indicatif régional et téléphone
		(Domicile) Indicatif régional et téléphone
Sexe <input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin	Langue <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> anglais	
Conjoint - Nom	Prénom	Initiale
Date de naissance (aaaa/mm/jj)	Numéro d'assurance sociale (exigé par la loi aux fins de déclaration du revenu)	

Étape 2 – Renseignements sur le bénéficiaire

Advenant mon décès, je demande que toute somme payable en vertu du régime, à la date de mon décès ou ultérieurement, soit versée :

à ma succession

OU  au(x) bénéficiaire(s) suivant(s)

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien	Part (%)
-----	--------	-------------------	------	----------

Doit totaliser 100 %

Advenant que votre bénéficiaire décède avant vous, nous verserons les prestations en vertu du régime à tout bénéficiaire survivant ou, en l'absence d'un bénéficiaire survivant ou de la désignation d'un bénéficiaire, à votre succession. Toute désignation de bénéficiaire est révocable.

Désignation de fiduciaire

Advenant que mon bénéficiaire soit mineur à la date à laquelle les prestations de décès sont payables, je désigne la personne suivante, à titre de fiduciaire, aux fins de recevoir les prestations au nom du bénéficiaire, de détenir les prestations jusqu'à ce que mon bénéficiaire atteigne l'âge de la majorité et de donner une quittance valide à Manuvie relativement au versement desdites prestations :

Prénom	Nom
Adresse	
Téléphone ( ) - ( ) -	( ) - ( ) -
(Travail) Indicatif régional et téléphone	(Domicile) Indicatif régional et téléphone

Attention – Si vous avez désigné une autre personne que votre conjoint admissible comme bénéficiaire, la législation en matière de régimes de retraite de certains territoires peut exiger que les prestations de décès soient versées au conjoint admissible au lieu du bénéficiaire désigné aux présentes.

Étape 3 – Demande de retenues sur le salaire

Veuillez sélectionner l'un des taux de cotisation suivants pour vos retenues sur le salaire :

A:  2 % ou  3,25 % ou  4,5 % du salaire (des cotisations équivalentes seront versées par l'employeur).

B: Cotisations facultatives \_\_\_\_\_ % (aucunes cotisations ne seront versées par l'employeur).

LES COTISATIONS TOTALES (A + B) NE PEUVENT EXCÉDER 18 % DU REVENU GAGNÉ ANNUEL.

Étape 4 – Signature

Signature du salarié (obligatoire) <b>X</b>	(en majuscules)	Date (aaaa/mm/jj)
--	-----------------	-------------------



Client n° : RS100894

Nom du client : EMPLOYÉ(E)S SAISONNIER(ÈRE)S ET À TEMPS PARTIEL DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Nom du salarié (en majuscules)

Nom	Prénom	Certificat n°

## Étape 5 – Directives de placements

Avant que vous n'indiquiez vos directives de placements, nous vous suggérons de visiter le site Web de renseignements sur l'inscription, à [www.manuvie.ca/adhesion-nb](http://www.manuvie.ca/adhesion-nb), ou de communiquer avec Manuvie au 1-800-242-1704, pour discuter de votre stratégie de placement.

Il est aussi important d'indiquer le revenu cible à la retraite que vous visez pour vous permettre de suivre l'atteinte de votre cible.

\$ (Votre objectif en terme de revenu annuel à la retraite, exprimé en dollars d'aujourd'hui)

Vous avez le choix entre l'OPTION 1 et l'OPTION 2. Choisissez une seule option.

Les combinaisons de placements suivantes varient en fonction des différents profils d'investisseur. Votre stratégie de placement devrait être fondée sur votre situation financière globale. Ces directives de placements s'appliquent à tous les dépôts futurs jusqu'à ce que d'autres directives soient fournies.

## Définitions :

## Service cycle de vie

Le service cycle de vie remanie votre portefeuille Avenue au fil du temps afin que vos placements correspondent toujours à votre profil d'investisseur et à la période de placement que vous avez choisie. Ce service est automatiquement activé lorsque vous choisissez un portefeuille Avenue, mais vous pouvez le désactiver en tout temps en cochant la case sous les portefeuilles Avenue.

## Rééquilibrage systématique de l'actif (RSA)

- Le rééquilibrage systématique de l'actif rééquilibrera tous vos fonds de placements variables selon vos directives de placements.
- L'option du rééquilibrage systématique de l'actif ne devrait pas être choisie dans les cas où une combinaison différente est applicable à un transfert ou un dépôt forfaitaire, étant donné que des directives de placements différentes pour un transfert ou un dépôt forfaitaire seront ignorées au moment du rééquilibrage.
- En ce qui concerne les fonds de placements garantis, le rééquilibrage systématique de l'actif s'appliquera seulement si le pourcentage de l'actif détenu dans le fonds tombe en deçà du pourcentage indiqué dans vos directives de placements. En d'autres mots, les fonds de placements garantis seront acquis de façon à rééquilibrer votre combinaison, mais ils ne seront pas vendus.
- Le rééquilibrage systématique de l'actif est automatiquement activé lorsque vous choisissez un portefeuille Avenue ou les fonds À la carte, mais vous pouvez le désactiver en tout temps en cochant la case sous les portefeuilles Avenue ou les fonds À la carte.

Option 1 : Choisissez les portefeuilles Avenue<sup>MC</sup> :

## Âge cible

On entend par âge cible, l'âge auquel vous désirez prendre votre retraite ou transformer votre épargne en revenu. Il est important de fournir un âge cible si vous désirez choisir un portefeuille Avenue et utiliser le service cycle de vie. **Si vous ne fournissez pas d'âge cible, nous supposons que votre période de placement prendra fin à 65 ans. Toutefois, si vous désirez modifier votre âge cible, veuillez l'inscrire ici \_\_\_\_\_.**

Le service cycle de vie sera désactivé si vous sélectionnez un portefeuille Avenue qui ne correspond pas à votre âge cible et à votre période de placement.

Période de placement	Conservateur	Modéré	Audacieux
Plus de 25 ans	<input type="checkbox"/> 12% Actions can. Guardian Mnv 12% Actions canadiennes GAM Mnv 13% Actions américaines SS Mnv 13% Act int gest multiples Mnv 50% Obligations GAM Mnv	<input type="checkbox"/> 16% Actions can. Guardian Mnv 15% Actions canadiennes GAM Mnv 17% Actions américaines SS Mnv 17% Act int gest multiples Mnv 35% Obligations GAM Mnv	<input type="checkbox"/> 20% Actions can. Guardian Mnv 20% Actions canadiennes GAM Mnv 20% Actions américaines SS Mnv 20% Act int gest multiples Mnv 20% Obligations GAM Mnv
Entre 20 et 25 ans	<input type="checkbox"/> 11% Actions can. Guardian Mnv 11% Actions canadiennes GAM Mnv 12% Actions américaines SS Mnv 12% Act int gest multiples Mnv 54% Obligations GAM Mnv	<input type="checkbox"/> 15% Actions can. Guardian Mnv 15% Actions canadiennes GAM Mnv 15% Actions américaines SS Mnv 15% Act int gest multiples Mnv 40% Obligations GAM Mnv	<input type="checkbox"/> 18% Actions can. Guardian Mnv 18% Actions canadiennes GAM Mnv 19% Actions américaines SS Mnv 19% Act int gest multiples Mnv 26% Obligations GAM Mnv
Entre 15 et 20 ans	<input type="checkbox"/> 10% Actions can. Guardian Mnv 10% Actions canadiennes GAM Mnv 11% Actions américaines SS Mnv 11% Act int gest multiples Mnv 29% Obligations GAM Mnv 29% Manuvie - 5 ans	<input type="checkbox"/> 14% Actions can. Guardian Mnv 13% Actions canadiennes GAM Mnv 14% Actions américaines SS Mnv 14% Act int gest multiples Mnv 45% Obligations GAM Mnv	<input type="checkbox"/> 17% Actions can. Guardian Mnv 17% Actions canadiennes GAM Mnv 17% Actions américaines SS Mnv 17% Act int gest multiples Mnv 32% Obligations GAM Mnv
Entre 10 et 15 ans	<input type="checkbox"/> 9% Actions can. Guardian Mnv 9% Actions canadiennes GAM Mnv 10% Actions américaines SS Mnv 10% Act int gest multiples Mnv 31% Obligations GAM Mnv 31% Manuvie - 5 ans	<input type="checkbox"/> 12% Actions can. Guardian Mnv 12% Actions canadiennes GAM Mnv 13% Actions américaines SS Mnv 13% Act int gest multiples Mnv 25% Obligations GAM Mnv 25% Manuvie - 5 ans	<input type="checkbox"/> 15% Actions can. Guardian Mnv 15% Actions canadiennes GAM Mnv 16% Actions américaines SS Mnv 16% Act int gest multiples Mnv 38% Obligations GAM Mnv
Entre 5 et 10 ans	<input type="checkbox"/> 8% Actions can. Guardian Mnv 8% Actions canadiennes GAM Mnv 9% Actions américaines SS Mnv 9% Act int gest multiples Mnv 33% Obligations GAM Mnv 33% Manuvie - 5 ans	<input type="checkbox"/> 11% Actions can. Guardian Mnv 10% Actions canadiennes GAM Mnv 12% Actions américaines SS Mnv 12% Act int gest multiples Mnv 28% Obligations GAM Mnv 27% Manuvie - 5 ans	<input type="checkbox"/> 14% Actions can. Guardian Mnv 14% Actions canadiennes GAM Mnv 14% Actions américaines SS Mnv 14% Act int gest multiples Mnv 44% Obligations GAM Mnv
Moins de 5 ans	<input type="checkbox"/> 7% Actions can. Guardian Mnv 7% Actions canadiennes GAM Mnv 8% Actions américaines SS Mnv 8% Act int gest multiples Mnv 35% Obligations GAM Mnv 35% Manuvie - 5 ans	<input type="checkbox"/> 10% Actions can. Guardian Mnv 10% Actions canadiennes GAM Mnv 10% Actions américaines SS Mnv 10% Act int gest multiples Mnv 30% Obligations GAM Mnv 30% Manuvie - 5 ans	<input type="checkbox"/> 12% Actions can. Guardian Mnv 12% Actions canadiennes GAM Mnv 13% Actions américaines SS Mnv 13% Act int gest multiples Mnv 50% Obligations GAM Mnv

Mnv\* = Manuvie

Je ne désire pas activer le service Cycle de vie pour ajuster ma combinaison type de placements (pour l'actif actuel et les dépôts futurs) à mesure que ma période de placement raccourcit.

Je ne veux pas que Manuvie procède au rééquilibrage systématique de l'actif (RSA) en vertu de cette option.

Si vous comptez prendre votre retraite d'ici les trois prochaines années, nous vous suggérons de consulter votre conseiller financier.

Veuillez compléter le verso

## Option 2 : À la carte

Code	Nom du fonds	Gestionnaire
<b>Fonds garantis</b>		
CIQ	Intérêt quotidien	Financière Manuvie
CIC1	Intérêt composé - 1 an	Mnv compagnie d'assurance-vie
CIC2	Intérêt composé - 2 ans	Financière Manuvie
CIC3	Intérêt composé - 3 ans	Mnv compagnie d'assurance-vie
CIC4	Intérêt composé - 4 ans	Financière Manuvie
CIC5	Intérêt composé - 5 ans	Mnv compagnie d'assurance-vie
<b>Fonds à revenu fixe</b>		
OBL	Obligations	Gestion d'actifs Manuvie
HYP	Hypothèques	Gestion d'actifs Manuvie
MM	Marché monétaire	Gestion d'actifs Manuvie
<b>Fonds équilibrés/diversifiés</b>		
DIV	Diversifié	Gestion d'actifs Manuvie
BGOEQ	Équilibré	Beutel Goodman

Code	Nom du fonds	Gestionnaire
<b>Fonds d'actions</b>		
AC	Actions canadiennes	Gestion d'actifs Manuvie
BGOAC	Actions canadiennes	Beutel Goodman
DIVCD	Dividendes canadiens	FPMV
ACGUA	Actions canadiennes	Guardian
SMCAP	Actions canadiennes à faible capitalisation	Gestion d'actifs Manuvie
CGCCL	Actions canadiennes de croissance	CC&L
AUS	Actions américaines	ISL
AVCUS	Actions américaines	Gestion globale State Street
ESPLG	Actions int. gest. multiples	Financière Manuvie
ACTM1	Actions mondiales	Invesco
ACTM2	Actions mondiales	Templeton
<b>Fonds spécialisés</b>		
VI	Immobilier	GAMI
EMERG	Marchés émergents	Schroders

### Combinaison de placements pour dépôts futurs

Code	Nom du fonds	
		%
		%
		%
		%
		%

Doit totaliser 100 %

\*Mnv = Manuvie

Veillez noter que le RSA rééquilibrera périodiquement la totalité de votre actif en fonction de vos directives de placement en vigueur à la date du rééquilibrage. Si vous ne désirez pas bénéficier du RSA, veuillez cocher la case ci-après.

Je ne veux pas que la Stanadard Life procède au rééquilibrage de l'actif (RSA) en vertu de cette option.

## Étape 6 – Signature

Je reconnais que les renseignements personnels fournis à la présente sont strictement confidentiels et uniquement utilisés, échangés et conservés aux fins du présent régime. J'atteste que, à ma connaissance, les renseignements fournis à la présente sont véridiques, exacts et complets.

Signature du salarié (obligatoire)

(en majuscules)

Date (aaaa/mm/jj)

\_\_\_\_\_

### Attention

- Si les directives de placements sont incomplètes, les cotisations seront affectées dans le portefeuille Avenue Modéré correspondant à la période de placement selon votre âge.
- Veillez noter que nous (Manuvie) ne suggérons ou recommandons aucune combinaison de placements ni fonds en particulier. Il revient au participant de faire un choix, qu'il s'agisse d'un portefeuille Avenue de placements ou d'un combinaison personnalisée. Les fonds de placements variables ne sont pas garantis, et la valeur des parts d'un participant peut fluctuer selon la conjoncture et la performance des gestionnaires des fonds. Nous n'assumons aucune responsabilité quant au rendement des placements choisis. En outre, aucune promesse ni garantie, explicite ou implicite, n'est donnée à l'effet que le portefeuille Avenue générera un revenu de retraite satisfaisant.
- L'actif du capitalisateur à intérêt composé sera automatiquement réinvesti à l'échéance pour le même terme que le placement initial à moins que des directives contraires ne soient fournies à Manuvie en composant le 1-800-242-1704. Les retraits des fonds de placements garantis avant l'échéance peuvent faire l'objet d'un rajustement de la valeur marchande.